11 décembre 2018

# Le *Financial Times* classe Davies parmi les cabinets juridiques les plus innovateurs d'Amérique du Nord

*Pour la quatrième année consécutive, ce rapport reconnaît notre contribution exceptionnelle à l'innovation juridique.*

Le *Financial Times* classe Davies parmi les 25 cabinets les plus innovateurs d'Amérique du Nord au chapitre de l'expertise juridique pour 2018. L'apport exceptionnel de Davies à l'innovation juridique lui vaut de figurer dans ce prestigieux rapport annuel pour la quatrième année consécutive.

Davies y est « chaudement félicité » pour son rôle auprès de Nigig Power Corporation, filiale de Henvey Inlet First Nation, et de sa partenaire Pattern Development, société de production d'énergie renouvelable, dans l'obtention de l'autorisation de construire le plus grand parc éolien du Canada, conformément à la réglementation et aux politiques environnementales. Le parc éolien générera plus de 10 millions de dollars canadiens par année pour Henvey Inlet et d'autres Premières nations.

Le cabinet a également été « félicité » pour la négociation du premier protocole de coopération approuvé par le tribunal intervenu entre un officier de justice israélien et le contrôleur canadien nommé par le tribunal ayant permis de faciliter des procédures d'insolvabilité transfrontalières liées à la restructuration du promoteur sinistré de Toronto Urbancorp.

Shawn McReynolds, associé directeur du bureau de Toronto, fait l'objet d'un article (en anglais) paru dans ce rapport présentant des avocats éminents du Canada qui impulsent le changement au sein de leur organisation.

Le rapport du Financial Times, intitulé *North America Innovative Lawyers*, et les prix qui l'accompagnent saluent l'innovation exceptionnelle de cabinets juridiques et d'avocats du Canada, des États-Unis et du Mexique. Pour l'établissement du rapport de 2018, plus de 500 dossiers de candidature ont été soumis par de grands cabinets d'avocats et des équipes de conseillers juridiques d'entreprise de premier plan.